

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 5 mai 2025**DÉLIBÉRATION n°2025-43**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 5 mai 2025 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 25 avril 2025.

Point de l'ordre du jour :

7.1. Accord de consortium TEEPEE

.....

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université de Tours,
Vu l'avis de la commission de la recherche du 29 avril 2025,

Exposé de la décision :

Suite à la labellisation « Science avec et pour la société » du projet TEEPEE (« inciTEr informEr imPliquEr inspirEr »), le conseil d'administration doit approuver l'accord de consortium qui vise à préciser les termes de la collaboration entre les parties au projet.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation de l'accord de consortium TEEPEE.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil : 36	DÉCOMPTE DE VOIX
Nombre de membres en exercice : 36	Abstentions : 0
Quorum : 18	Votants : 32
Membres présents : 25	Blanc(s) ou nul(s) : 0
Membres représentés : 7	Votes exprimés : 32
Total des membres présents et représentés : 32	Majorité requise : 17
	Pour : 32
	Contre : 0

Pièce jointe :

- accord de consortium TEEPEE.

Fait à Tours,